



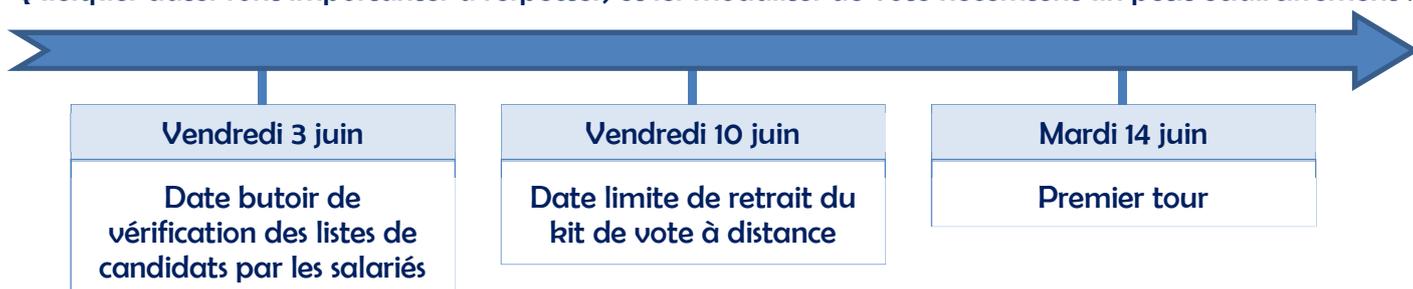
TDMS Brest, le 02 juin 2022

RENOUVELLEMENT

Renouvellement de vos instance : les Élections professionnelles

Le 14 juin auront lieu les élections professionnelles à Thales DMS et, notamment, à Brest.

Quelques dates sont importantes à respecter, et les modalités de vote nécessitent un petit éclaircissement !



Vérification des listes de candidats

Il peut y avoir des anomalies dans les listes électorales et les listes de candidats affichées dans le couloir central : mauvaise affectation à un collègue d'électeur, mauvaise orthographe, absence dans les listes...

- **1er collègue** : ouvriers, personnels administratifs, contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation titulaires d'un diplôme de niveau BAC au plus (ou équivalent)
- **2ème collègue** : techniciens, agents de maîtrise, contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 ou BAC+3 (Licence ou équivalent)
- **3ème collègue** : ingénieurs et cadres, contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation titulaires d'un diplôme de niveau BAC+4 ou au-delà (Master, Doctorat ou ETLG).

Vous devez faire remonter rapidement les anomalies constatées, au plus tard vendredi prochain (3 juin), à la direction ou par l'intermédiaires de vos représentants UNSA.

Comment voter, sur site et à distance ?

Pour les élections professionnelles, deux scrutins distincts sont organisés :

- un vote pour élire les représentants titulaires au CSE,
- un autre pour élire les représentants suppléants.

Pour chaque scrutin, vous votez pour une liste de candidats de l'organisation syndicale de votre choix (l'UNSA, par exemple), pour votre collègue d'électeurs (le 2^{ème} collègue par exemple si vous êtes technicien).

Il est possible de rayer (proprement) un ou plusieurs noms sur la liste choisie. Ces ratures influent sur la comptabilisation des votes du candidat et de sa liste pour l'attribution des sièges.

Sur site, les salles du sous-sol du bâtiment principal (Martinique, Guadeloupe et Saint-Barthélémy) seront mises à disposition par la direction, de 9h à 16h le 14 juin.

Si vous êtes absents du site le 14 juin, quelle qu'en soit la raison (arrêt, déplacement, télétravail...), vous avez la possibilité de voter par correspondance :

- soit vous êtes identifié comme absent, vous recevrez automatiquement un kit de vote contenant les professions de foi des OS et les bulletins/enveloppes
- soit votre absence n'était pas prévue, vous avez la possibilité de retirer un kit de vote avant le vendredi 10 juin, 12h.

Les votes par correspondance seront récupérés au bureau de poste, à 14h le jour du vote. Prévoyez le délai d'acheminement du courrier pour vous assurer que la Poste l'a bien réceptionné à temps.

Attention : seuls les votes transmis par la Poste sont valides ! Il n'est pas possible de déposer ses enveloppes de votes dans une boîte aux lettres de l'entreprise.

Attention : même si vous avez envoyé votre vote par correspondance, il est toujours possible de venir voter sur site. Ce vote physique prévaut sur le vote par correspondance.

Renouvellement du site de Brest

Les projets immobiliers se multiplient sur le site, et l'UNSA s'en félicite après des années de disette.

SPECTRA

Un énorme jeu de chaises musicales s'organise dans le bâtiment principal pour regrouper et agrandir les zones dédiées à SPECTRA, dont la cadence de production doit passer de 1.5 équipements neufs en 2021 à 4.5 en 2025, et dont la cadence de réparation augmentera mécaniquement dans les mêmes proportions.

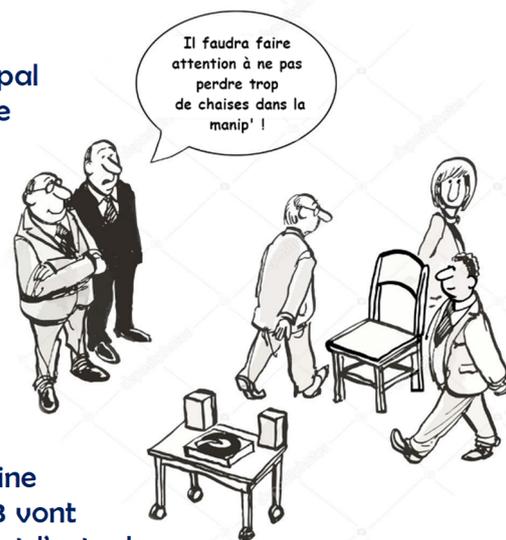
L'UNSA restera vigilante durant toute la durée des travaux (1 an et ½) pour garantir des conditions de travail satisfaisantes à tous les salariés impactés, et pour garantir que tout le monde retrouve une chaise à la fin de la partie !

W2 ter et W3

Pour suivre l'accroissement d'activité de l'îlot câbles de la ligne Méca Marine et de l'activité des treuils Captas, de nouveaux bâtiments W2 ter et W3 vont sortir de terre, en remplacement des actuels préfabriqués qui constituent l'actuel W3, à côté de la piscine.

L'UNSA souhaite souligner la plus-value pour ce projet d'avoir fait intervenir un ergonome et d'avoir pris en compte les avis des salariés dans la constitution des plans des nouveaux bâtiments : il est toujours essentiel de garder les salariés au centre des décisions qui les impactent, et des réorganisations de leurs activités !

En revanche, l'UNSA regrette que les aménagements d'accès PMR soient toujours en discussion et n'aient pas été budgétisés dès le départ des travaux.



Participation / Intéressement

Même si les montants moyens de cette année sont supérieurs à ceux de l'année 2021, il est important de mettre ces chiffres en perspective de l'augmentation des bénéfices de Thales DMS.

Le mode de calcul de remontée des bénéfices pour le calcul de la participation et l'intéressement contient un écrêtage de 6.5% de la masse salariale. Cela signifie qu'une petite part seulement des bénéfices de Thales DMS contribue au calcul de la participation et de l'intéressement des salariés du groupe Thales.

L'UNSA soutient le principe de solidarité entre les sociétés du groupe qui permet à chaque salarié de profiter des bénéfices de toutes ces sociétés.

Néanmoins, il est incompréhensible que ce mode de calcul lèse à ce point les salariés de Thales DMS à qui ne profitent pas les exceptionnels résultats de leur société.

D'autant plus que, la Direction n'ayant pas encore statué sur la proposition de l'UNSA d'une close de revoyure sur la politique salariale, une meilleure redistribution aurait permis de retarder les effets d'une inflation que l'INSEE a révisé cette semaine à 5.2% depuis le début de l'année.

L'UNSA est un syndicat AUTONOME, les décisions ne sont pas imposées par des bureaux centraux. Rejoignez notre équipe pour faire entendre votre voix.

Vos points de contact UNSA : Frédéric CADIER, Bernard POIRIER, Patrick VENTER (Délégués Syndicaux) et vos élu(e)s (coordonnées détaillées dans les panneaux UNSA)

